Envoyé en préfecture le 22/03/2023
Reçu en préfecture le 22/03/2023
Publié le 22/03/2023
ID : 081-218101400-20230308-1782_DL3_080323-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 32
Présents : 25
Procurations : 6
Excusée : 1
Votants : 31
N° 3/2023

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Dénomination du stade des Clauzades.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit mars, à dix-neuf heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le deux mars deux mille vingt-trois, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL, Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, M. RENAULT, Mme RÉMY, M. VANTAUX, Mmes ESPARBIÉ, LESPINARD, MM. DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, TAILHADES, LEY, BONNIFACY, M. NAVELLOU, Mmes ALBOUY POMPONNE, MOUGIN, LE NY.

Avaient donné pouvoir :
M. BONHOMME à Mme IMBERT
M. LABORDE à Mme DOURTHE
M. GAMBIER à M. VIDAL
M. POMARÈDE à Mme LESPINARD
Mme GUIRAUD à M. LAMOTTE
M. DAVID à Mme ALBOUY POMPONNE

Était excusée :
Mme FAURE

Madame DOURTHE est nommée secrétaire de séance.

Le Maire propose à ses collègues de donner au stade des Clauzades le nom d'une personnalité locale ayant un lien fort avec le rugby, en reconnaissance de son dévouement pour la cause publique.

Il propose le nom de « Joseph DALLA RIVA », ce dernier ayant eu la délicatesse d'accepter.

Le Maire souhaite que la mémoire de Robert de Faveri, membre dévoué de l'équipe dirigeante de l'ASV, récemment décédé, soit aussi honorée dans ce lieu.

Envoyé en préfecture le 22/03/2023
Reçu en préfecture le 22/03/2023
Publié le 22/03/2023
ID : 081-218101400-20230308-1782_DL3_080323-DE

Après échange avec les responsables de ladite association, il propose à cet effet de donner son nom à la buvette de ce stade.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

DONNE au stade des Clauzades le nom de « Joseph DALLA RIVA ».

DONNE à la buvette dudit stade le nom de « Robert de Faveri ».

Fait les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Bernard CARAYON

La secrétaire de séance,

Corinne DOURTHE